

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 12/02/2026

Forêt domaniale de la Sainte-Baume : dégradation de l'Allée royale et fermeture temporaire du sentier PMR

A la suite des récentes intempéries, l'Office national des forêts (ONF) informe les usagers que l'Allée royale, principale voie d'accès à la vieille forêt de la Sainte-Baume et unique itinéraire accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), a subi d'importantes dégradations.

Les dispositifs d'écoulement des eaux (revers d'eau, exutoires et pluviaux) sont actuellement obstrués et la structure du chemin est fortement dégradée. La porte d'entrée dite « des Trois Chênes » a également été endommagée.

Dans ces conditions, le sentier n'est actuellement plus praticable pour les personnes à mobilité réduite. L'itinéraire reste toutefois accessible aux randonneurs, sous réserve de vigilance, en raison de l'état dégradé du chemin.

Des diagnostics techniques sont en cours afin d'évaluer précisément l'ampleur des dégâts et de programmer les travaux nécessaires à la remise en état du chemin et des ouvrages hydrauliques.

Cette mesure vise à la fois à garantir la sécurité des usagers et à préserver durablement ce site forestier remarquable, patrimoine naturel emblématique du massif de la Sainte-Baume.

La réouverture complète de l'itinéraire PMR interviendra dès que les conditions de sécurité et de conservation du site seront réunies. En attendant, les usagers peuvent se rendre à l'Espace Tourisme & Découverte situé dans le bâtiment Nazareth, pour découvrir le sentier, aux horaires d'ouverture précisés en ligne : <https://www.pnr-saintebaume.fr/decouvrir/ou-nous-trouver/>

L'ONF remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation mise en place sur le terrain.

Cindy BENLAKEHAL
Agence territoriale Alpes-Maritimes/Var

